



La statue de Jeanne d'Arc à Orléans © Andre Chipurenko / UNSPLASH

## Suppression du 8 mai : Orléans veut sauver les fêtes de Jeanne d'Arc

**Trois anciens et actuels maires d'Orléans interpellent François Bayrou dans une lettre ouverte pour défendre le maintien du 8 mai férié. La date, au-delà de la victoire sur le nazisme, est cruciale pour les fêtes célébrant Jeanne d'Arc qui rassemblent chaque année des milliers de personnes.**

Par [valeursactuelles.com](https://www.valeursactuelles.com)

Publié le 19 juillet 2025 à 16h30

Partager cet article sur

La proposition de [François Bayrou](#) de supprimer certains jours fériés, dont le 8 mai, dans le cadre d'un plan d'économies de 43,8 milliards d'euros, suscite une vive réaction à [Orléans](#). L'idée de toucher à cette date symbolique, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, soulève une levée de boucliers dans la cité johannique, rapporte [Le JDD](#) ce samedi 19 juillet 2025.

<sup>1</sup> ['E](#) Nice : la statue de Jeanne d'Arc restera en place, la justice valide la commande



Dans une lettre adressée ce vendredi 18 juillet au Premier ministre, les anciens maires Jean-Pierre Sueur et Olivier Carré, ainsi que l'actuel édile Serge Grouard (DVD), demandent le maintien du jour férié. Le 8 mai incarne selon eux un double symbole : un jalon fondamental de la mémoire nationale – victoire contre le nazisme, résistance, paix – et une référence identitaire majeure pour Orléans.

## Une fête ancrée dans la mémoire nationale et locale

Dans la ville, cette date correspond aussi [aux fêtes de Jeanne d'Arc](#), célébration populaire et historique qui attire chaque année « *plus de 150 000 personnes venues de toute la France et même de l'étranger* ». Ces commémorations incarnent, soulignent les signataires, « *ce lien rare entre l'histoire, la République et la jeunesse* ».

Les élus rappellent par ailleurs qu'une loi votée en 1920 par l'Assemblée nationale – toujours en vigueur – fait du 8 mai une fête nationale en reconnaissance de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc en 1429. Supprimer ce jour férié reviendrait, selon eux, à « *mettre à mal un moment de cohésion, de mémoire et d'identité nationale* ». En conclusion, les trois élus appellent le gouvernement à ne pas rompre avec l'héritage historique : « *L'Histoire peut parfois servir de guide dans les décisions du présent.* »

[Lire les commentaires \(2\)](#)

### CES ARTICLES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

1



Le député LFI Louis Boyard verbalisé par la maire de Villeneuve-Saint-Georges après l'organisation d'un événement non déclaré - Valeurs actuelles

2



Guerre de territoire, trafics et extorsions, code d'honneur : dans l'univers secret des "bikers" - Valeurs actuelles

3



L'acétamipride, interdit dans les champs mais autorisé dans nos placards : la grande hypocrisie - Valeurs actuelles

